



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 25163

Numéro SIREN : 790 031 645

Nom ou dénomination : A.26

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2017 sous le numéro de dépôt 12271



20170122712014

DATE DEPOT : 13/02/2017

N° DE DEPOT : 12271

N° GESTION : 2012B25163

N° SIREN : 790031645

DENOMINATION : A.26

ADRESSE : 165 Bis rue de Vaugirard 75015 Paris

MILLESIME : 2014

,

15 FEB. 2017

Sous le N° :

Exercice N
31/12/2014 12

Exercice N-1
31/12/2013 13

Ecart N / N-1

(1) Dont droit au bari
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

1-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 13	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	80 606		80 606	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	56 338	80 606	136 944	169.89
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	25 732	30 606	56 338	184.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	62 666		62 666	
	TOTAL II	62 666		62 666	
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	33 493		33 493	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	200 000	175 000	25 000	14.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 667	94 117	12 549	13.33
	Dettes fiscales et sociales	102 786	29 619	73 167	247.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 000	150 000	50 000	33.33
	Autres dettes	68 743	7 934	60 810	766.49
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	23 944	25 350	1 406	5.55
	TOTAL IV	635 632	482 020	153 613	31.87
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	724 030	451 414	272 616	60.39

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

385 632 482 020

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 13		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	822 318	5 368	827 686	176 395		651 291	369.22
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	822 318	5 368	827 686	176 395		651 291	369.22
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			26 857			26 857	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	1		2	395.16
Autres produits							
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			854 546	176 396		678 150	384.45
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			473 531	202 611		270 920	133.71
Impôts, taxes et versements assimilés			7 664	3 781		3 883	102.71
Salaires et traitements			223 385	36 457		186 928	512.74
Charges sociales			82 503	9 391		73 112	778.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 907	5 121		2 786	54.40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			20	0		20	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			795 011	257 361		537 650	208.91
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			59 535	80 965		140 500	173.53
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	13	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			359		359	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)		8			8	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		8	359		351	97.89-
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		336			336	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		336			336	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		328	359		687	191.48-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		59 206	80 606		139 813	173.45
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 000			10 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII		10 000			10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 868			2 868	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 000			10 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII		12 868			12 868	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		2 868			2 868	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		864 553	176 755		687 799	389.13
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		808 215	257 361		550 854	214.04
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		56 338	80 606		136 944	169.89

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de prévention - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Aucun

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	22 168		9 570
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 850		
Installations générales agencements aménagements divers	3 733		7 444
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 917		846
TOTAL	6 650		8 290
Autres participations	252 498		
Prêts, autres immobilisations financières	16 561		
TOTAL	269 059		
TOTAL GENERAL	299 727		17 860

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		4 200	27 538	27 538
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 850	1 850
Installations générales agencements aménagements divers			11 177	11 177
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 763	3 763
TOTAL			14 940	14 940
Autres participations		12 498	240 000	240 000
Prêts, autres immobilisations financières			16 561	16 561
TOTAL		12 498	256 561	256 561
TOTAL GENERAL		16 698	300 889	300 889

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 195	4 279		7 474
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	956	894		1 850
Installations générales agencements aménagements divers	362	1 458		1 820
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	608	1 276		1 884
TOTAL	970	2 734		3 704
TOTAL GENERAL	5 121	7 907		13 028

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	4 279				
Autres immob.incorporelles TOTAL	894				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 458				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 276				
TOTAL	2 734				
TOTAL GENERAL	7 907				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 561	1	16 561
Autres créances clients	229 808	229 808	
Impôts sur les bénéfices	6 175	6 175	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 350	13 350	
Débiteurs divers	90 243	90 243	
Charges constatées d'avance	15 245	15 245	
TOTAL	371 382	354 821	16 561

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	33 493	33 493		
Fournisseurs et comptes rattachés	106 667	106 667		
Personnel et comptes rattachés	13 914	13 914		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 737	41 737		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 135	47 135		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 000	50 000	50 000	
Groupe et associés	200 000		200 000	
Autres dettes	68 743	68 743		
Produits constatés d'avance	23 944	23 944		
TOTAL	635 632	385 632	250 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 507			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	0.0100	5 000 000			5 000 000

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 564
Dettes fiscales et sociales	22 597
Autres dettes	18 474
Total	67 635

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 245
Total	15 245
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	23 944
Total	23 944

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce, Art. L 233-15 et Art. R 123-197, PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - NURET ARCHITECTURE - Participations détenues entre 10 et 50 %	85 298	77 675	95,00	240 000				478 436	76 913	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

A.26

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 60 000 €

22 Rue Delambre

75 014 PARIS

RCS PARIS 790 031 645

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2015

Ce jour à 10 heures 45, les associés d'A.26 se sont réunis au siège social, en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, sur convocation faite par le Président, Monsieur **Philippe GALLOIS**.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

Monsieur **Philippe GALLOIS**, Président, préside la réunion.

Il fait désigner le scrutateur (Mr SEIFERT) et la secrétaire de séance (Mme LAFRANCHIE).

La feuille de présence permet de constater que le quorum est atteint.

Monsieur **Philippe GALLOIS** constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts, et qu'en conséquence elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. **Lecture du rapport du Président et approbation des comptes annuels clos le 31 Décembre 2014.**
2. **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.**
3. **Point sur les conventions visées par l'article L 225-38 du code de commerce et approbation des conventions.**
4. **Quitus à la présidence.**
5. **Renouvellement du mandat du Président et du vice Président**
6. **Point des mandats des directeurs généraux.**
7. **Autorisation à donner pour la souscription d'un prêt bancaire.**
8. **Autorisation d'acquisition du fonds de clientèle d'architecture de Mr SPIELMANN.**
9. **Pouvoirs pour formalités.**

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- *les statuts*
- *la feuille de présence à l'Assemblée*
- *le rapport de gestion du Président*
- *les comptes annuels de l'exercice 2014*
- *le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.*

Monsieur le Président donne lecture des rapports et de ces documents.

Ces lectures faites, la discussion est déclarée ouverte.

Les actionnaires examinent les comptes annuels présentés et s'entretiennent des questions intéressant la marche des affaires sociales.

Les associés s'estimant suffisamment informés et personne ne demandant la parole, il est immédiatement passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion et les commentaires du Président sur les comptes annuels, à savoir les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, avoir pris connaissance du Compte de Résultat, et du Bilan au 31 Décembre 2014, déclare en approuver les termes.

Elle approuve également le Compte de Résultat et le Bilan au 31 Décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés ou résumés dans les rapports et qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 56 337,96 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit le bénéfice de 56 337,96 Euros de la manière suivante :

- Affectation au compte de « report à nouveau » pour la somme de de 56 337,96 € de telle sorte que le compte de « report à nouveau » présentera un solde débiteur de 24 268,40 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les informations communiquées par le Président sur les conventions visées à l'article L. 225-33 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les dites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la Présidence quitus de sa gestion et de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé et approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Président et du vice Président pour une durée de deux ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide de renouveler les mandats des directeurs généraux, et nomme en qualité de nouveaux directeurs généraux :

- Mr Eliott LAFFITTE (en remplacement de Mr Jacques MOUZON décédé) ;
- Mme Laurence GOARDON
- Mr Olivier GIBAUT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne son autorisation au Président pour souscrire un emprunt bancaire d'un montant de 100 000 € en vue du financement des acquisitions de clientèle de 2013 et 2015. En cas de rejet de la septième résolution la ligne d'emprunt sera réduite à 50 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'autoriser le Président à engager toutes les formalités juridiques et financière pour acquérir le fonds de clientèle d'architecture de Mr SPIELMANN ainsi que la reprise de son personnel pour un prix de 80 000 € en 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme, d'un extrait certifié conforme ou d'un extrait certifié exact des présentes pour accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les présents lors de la levée à 11 heures 45, de l'Assemblée Générale pour servir et valoir ce que de droit.

* * *

Mr Philippe GALLOIS
Président

Le Scrutateur

La Secrétaire

A.26

SAS au capital de 60 000 €
22 Rue Delambre 75 014 PARIS
RCS PARIS 790 031 645

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En application des dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

1 - Présentation des états financiers

Notre rapport, de même que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les autres documents ont été établis suivant les dispositions légales et réglementaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
-

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 - SITUATION DE LA SOCIETE

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan (premiers comptes annuels).

ACTIF	EXERCICE CLOS AU 31/12/2014	EXERCICE CLOS AU 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	20 064	19 867
Immobilisations corporelles	11 236	5 680
Immobilisations financières	256 560	269 059
ACTIF IMMOBILISE	287 861	294 606
Stocks et encours	-	-
Clients et créances diverses	339 576	110 764
Disponibilités, VMP	81 348	36 801
ACTIF CIRCULANT	420 924	147 565
Comptes de régularisation	15 245	9 243
TOTAL ACTIF	724 031	451 414

PASSIF	EXERCICE CLOS AU 31/12/2014	EXERCICE CLOS AU 31/12/2013
Capital social	50 000	50 000
Prime d'émission	-	-
Réserve légale	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	80 606	-
RESULTAT	56 338	< 80 606 >
Total des Capitaux Propres	25 732	< 30 606 >
Avance conditionnée	62 666	-
Dettes	611 689	456 670
Comptes de régularisations	23 944	25 350
TOTAL DU PASSIF	724 031	451 414

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat :

	EXERCICE DU 31/12/2014	EXERCICE DU 31/12/2013
Chiffre d'affaires	827 686	176 395
Production stockée	-	-
Avance conditionnée	26 857	-
Reprises amort. et provision	-	-
Autres produits	3	1
Autres achats et charges ext.	472 531	202 611
Impôts et taxes	7 664	3 781
Charges de personnel	305 888	45 848
Dotations amortissements et provisions	7 907	5 121
Autres charges	20	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 535	< 80 965 >
RESULTAT FINANCIER	< 328 >	359
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	< 59 206 >	< 80 606 >
RESULTAT EXCEPTIONNEL	< 2 868 >	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-
RESULTAT NET COMPTABLE	56 338	< 80 606 >

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires de 828 K€. Contre 176 K€.

Après la dotation aux amortissements et provisions de 7 907 €, notre résultat final ressort avec un bénéfice net comptable de 56 338 €.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 17 014 €.

3 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES

La société devrait atteindre un équilibre au cours de 2015.

4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a acquis l'intégralité du capital de la SARL Daniel Nuret Architecture en Octobre 2013 pour 250 000 €.

Cette acquisition fait l'objet d'un crédit vendeur dont le montant résiduel à fin 2014 est de 100 000 €.

5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AUCUN.

6 - RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

7 - AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice net comptable de **56 337,96 €**.

▪ Nous vous proposons d'affecter au compte de « report à nouveau » le bénéfice soit **56 337,96 €**.

8 - DIVIDENDES DISTRIBUES

AUCUN

9 - DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

10 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article 227-10 du Code de Commerce, les conventions qui doivent être approuvées sont relatées par le Président.

11 - PARTICIPATIONS ET FILIALES

Détention intégrale dans la société SARL Daniel Nuret Architecture depuis octobre 2013.

12 - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et d. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des comptes clos le 31 décembre 2014, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs (en €)			
Exercice	Factures de moins de 30 jours	Factures de moins de 60 jours	Factures de plus de 60 jours
31/12/2014	116 267 €	25 156 €	58 950 €

13 - PARTICIPATION DES SALARIES

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons comptes ci-après de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2013.

A cette date, la proportion du capital social détenue par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et dont les actions font l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition était nul.

La proportion du capital social détenue par le personnel de la société et dont les intéressés ont une libre disposition était nulle.

14 - CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Philippe GALLOIS
Président